



REPUBLIQUE  FRANÇAISE

*Liberté Egalité Fraternité*

DEPARTEMENT DE L'AUDE  
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2023-13

|                         |                  |               |                 |              |
|-------------------------|------------------|---------------|-----------------|--------------|
| NOMBRE DE CONSEILLERS : | En exercice : 15 | Présents : 14 | Procuration : 1 | Votants : 15 |
| DATE DE CONVOCATION :   | 31 mars 2023     |               |                 |              |
| VOTES :                 | Pour : 15        | Contre : 0    | Abstention: 0   |              |

L'an **DEUX MIL VINGT-TROIS** et le **ONZE AVRIL** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - SAEZ Muriel - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GALEYRAND Éric - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick – BARSALOU André – DEGLIAME Vincent - JURCZYK Jean-Yves

Absent : NADAL BLIN Sylvie

Procuration : NADAL BLIN Sylvie à SAEZ Muriel

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

**Objet : Approbation compte de gestion budget Eau et Assainissement M49 exercice 2022**

M. le Maire présente le compte de gestion à l'assemblée.

La présentation du compte effectuée, il invite l'assemblée à constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par M. le Comptable public.

Il y a donc bien concordance entre le document de l'ordonnateur et celui du comptable public.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

- **D'Approuver** le compte de gestion du budget principal M49 de l'exercice 2022,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
Reçu en préfecture le 13/04/2023  
Publié le  
ID : 011-211102678-20230411-CA2022\_M49-BF

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Gilles CASTY

